



## **Soutien aux salariés en colère du groupe VIVALTO de la Clinique Sainte Marie de Châteaubriant**

Le 30 janvier, une Assemblée Générale des personnels de la Clinique St Marie de Châteaubriant (Loire-Atlantique) a décidé la grève reconductible à partir du mardi 5 février 2019.

Après une première journée de grève et de mobilisation, les salariés ont voté hier la poursuite de la grève à plus de 90% pour revendiquer et obtenir :

- L'augmentation générale des salaires
- La bonne application de la Convention Collective Nationale ;
- L'amélioration des conditions de travail ;

Le Groupe VIVALTO, doit ouvrir au plus vite des négociations et cesser d'ignorer le mécontentement de ses salariés.

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée soutient sans réserve la mobilisation mise en place par les salariés du groupe VIVALTO de la clinique St Marie de Châteaubriant avec leur organisation syndicale pour obtenir satisfaction dans les meilleurs délais sur l'ensemble de leurs revendications.

Paris, le 06 février 2019